



504423 - AIX F.C.

Les règles de vie

ACTION

Nom de l'action
Les règles de vie

Date de l'action
05/03/2026

Public cible
U6-U9

Nombre de participants
20

Thème de l'action
Engagement Citoyen

Fiches liées

[Vis ta charte](#)

Descriptif de l'action

Présentation des règles de vie de la catégorie. Questionnement des enfants autour des comportements à adopter lorsqu'ils sont au foot et en présence d'autres enfants.

Photo(s)



Intitulé de l'Action : Les règles de vie

Objectif(s) de l'Action :
Définir les règles de vie de la catégorie

Compétence(s) visée(s) :
Développer le savoir vivre et le savoir être des enfants

Public visé : U9

Lieu : Stade Forestier
Durée de l'Action : 20 minutes

Encadrement club : Mathéo FAIVE (Responsable École de Foot - BMF)
Intervenant(s) extérieur(s) : /

Description de l'Action : Présentation des règles de vie de la catégorie. Questionnement des enfants autour des comportements à adopter lorsqu'ils sont au foot et en présence d'autres enfants.



DESCRIPTION DE L'ACTION

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ÉCOLE DE FOOT, NOUS AVONS RÉALISÉ UN ATELIER CONSISTANT À METTRE EN PLACE LES RÈGLES DE VIE DU GROUPE. LES ENFANTS ÉTAIENT RÉPARTIS PAR GROUPE DE QUATRE AVEC POUR MISSION DE DONNER DES RÈGLES SUR UNE DES 4 CATÉGORIES SUIVANTES : FAIRE SON SAC ET BIEN S'ÉQUIPER / EN ARRIVANT AU CLUB / QUAND JE SUIS À L'ENTRAÎNEMENT / QUAND JE SUIS EN MATCH.



PHOTOS DE L'ACTION

ACTION SA

Construire collectivement une charte de vie au sein de l'équipe et/ou du club

→ **Objectif global**
12 à 20 participants

→ **Droits de l'action**
1 heure

→ **Matériel nécessaire**
Cartes, Post-its, Ballons, Crayons

→ **COMPÉTENCES VISÉES**

→ **Respecter le cadre** de fonctionnement collectif

→ **CONSIGNES DE L'ATELIER**

- Mettre en place cet atelier dans les locaux du club.
- Construire en début de séance, l'ensemble des participants de chaque catégorie et âge afin de concevoir une « charte de vie » qui précisera les attributions de rôles.
- Présenter les enjeux et objectifs d'une « charte de vie ».
- Construire des équipes de 3 à 4 personnes.
- Définir pour chaque équipe, 4 droits et 4 devoirs sur les règles de vie en « club ».
- Organiser la restitution des travaux par l'élu capitaine de chaque équipe.
- Organiser un vote pour retenir les 5 meilleurs « droits » et « devoirs ».
- Rédiger, organiser et afficher le document à l'emplacement des licenciés et leur entourage.

